

Contrat de saillie 2026 pour la France
HITOT DE RIVERLAND

L'Acheteur :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone :

Mail :

Conditions de vente

L'Acheteur achète au vendeur une carte de saillie de l'étalon ci-dessus aux conditions suivantes :

- 305.95 € TTC (dont TVA 5.5%, soit 290€ HT) Frais techniques IAC HITOT DE RIVERLAND
- 791.25 € TTC (dont TVA 5.5%, soit 750€ HT) Solde de saillie IAC HITOT DE RIVERLAND

Les Frais Techniques (réservation) sont à régler ce jour par chèque à joindre au contrat signé ou par virement.

Le Solde est payable par chèque et sera encaissé 48h après la naissance du poulain, ou payable par virement 48h après la naissance du poulain.

Tout retard de paiement entraînera la facturation d'intérêts moratoires au taux légal.

Nom du Centre d'insémination :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Nom de la jument :

Origines de la jument :

Transfert d'embryon : Oui / Non

Numéro SIRE :

CONDITIONS D'UTILISATION

- La jument sera inséminée en IA congelée dans le centre agréé :

où seront envoyées les doses sur demande*

- Ce présent contrat de saillie comprend l'envoi de deux doses de 6 paillettes. En cas d'envoi d'une troisième dose, des frais d'envoi seront appliqués.
- Le prix de saillie comprend le prix des doses et leur acheminement. Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur.
- La réservation de la carte est effective au retour du contrat signé et accompagné du règlement de l'acompte. Le signataire du présent contrat est légalement redevable du paiement du solde de saillie.
- Si la jument venait à être vendue avant la naissance du poulain, il devra s'acquitter du solde de saillie
- Les frais techniques, de réservation et d'envoi de paillettes ne sont ni remboursables, ni reportables
- En cas de disponibilité de l'étalon en IAF, IAR et IAR-T pendant la saison de monte, les frais techniques comprennent l'envoi de 3 doses. Au-delà, des frais supplémentaires d'envoi seront appliqués
- La semence congelée ne sera envoyée qu'après réception du présent contrat, du règlement de l'expédition, de la réservation de saillie soit 305.95 € TTC
- Contrat de saillie non valable pour l'ICSI ni pour une saillie à l'étranger.

L'acheteur

Le vendeur